

BRAIVES, COMMUNE CONNECTEE (humainement et technologiquement)	
Réalisation d'un programme de soutien logistique et matériel au monde associatif	F9 - Lot 1

1. Description du projet

Le projet vise à soutenir le monde associatif à travers la réalisation d'un programme de soutien logistique et matériel qui aurait pour objectif premier de mutualiser un maximum les ressources de chacune des parties prenantes. Ce soutien se concrétise notamment par :

- La réalisation d'un hall de stockage à disposition des associations munis de box de stockage
- La mise à disposition de matériel
- La sensibilisation et la communication

(voir aussi « Programme de réalisation »)

Les associations constituent des moteurs de l'implication des habitants dans leur commune. Elles participent au dynamisme culturel, artistique et social de celle-ci par l'organisation d'événements artistiques et/ou récréatifs à destination de la population. Ce qui engendre une stimulation sociale indéniable et permet de renforcer le sentiment d'appartenance des habitants à l'égard de leur commune tout en favorisant une certaine cohésion sociale (implication plus importante des habitants dans la vie locale).

Outre le problème de financement, les difficultés majeures rencontrées par le monde associatif concernent presque toujours l'accessibilité/la mise à disposition de locaux et de matériel (coûts de location/d'achat, manque d'espaces pouvant accueillir des réunions/du matériel/des activités, disponibilité, salle/matériel non adapté, conditions d'utilisations trop contraignantes, transport de matériel, etc.). Ensuite, viennent les difficultés liées aux problèmes de visibilité, de communication et de renouvellement des effectifs de ces associations.

Le soutien que pourrait amener la commune au monde associatif permettra de dynamiser les activités de celui-ci et de, pourquoi pas, susciter des vocations au sein des villageois qui auront participé et auront apprécié ces manifestations.

En l'état actuel, la commune dispose de différents espaces qu'elle met à disposition des associations moyennant une location à tarif préférentiel, voir gratuite (pour les réunions d'association, par exemple). Cela permet de répondre en partie aux premières difficultés rencontrées par les associations et renseignées ci-avant.

Bien que du petit matériel (podium, matériel pour exposition et de sons et lumières) soit disponible à la location au Centre Culturel de Braives, d'importantes réflexions et réalisations restent encore à développer dans ce domaine.

En l'occurrence, la commune prévoit d'inciter, notamment, les associations braivoises à mutualiser leurs moyens, d' étoffer ses services aux associations/le matériel disponible en prêt, de réaliser un agenda commun et, pourquoi pas, d'organiser un salon des associations.

Des actions de ce type sont déjà en cours :

- Coopération étroite avec le Service Incendie qui met à disposition des associations un « kit sécurité ».
- La commune propose sur son site internet un formulaire pour les demandes d'autorisation de manifestation. Celui-ci synthétise l'ensemble des démarches et questions auxquelles il faut répondre dès lors que l'on désire organiser un événement sur la commune.
- La commune permet aux organisateurs de louer du matériel pour des montants relativement peu élevés.

Afin de mener à bien ces projets, il est nécessaire, en tout premier lieu d'identifier les besoins de chacune des associations et d'établir une priorisation de ceux-ci. Ensuite, il faudrait réaliser un inventaire des avoirs et biens que les différentes associations sont prêtes à mutualiser avant de convenir/d'établir des conventions avec l'ensemble des acteurs de ce monde associatif. Tout ceci permettrait d'identifier le type de matériel pouvant être mis à disposition des associations, le type de matériel qui nécessiterait d'être acquis, et, enfin, d'ouvrir de nouvelles pistes pour de futures collaborations.

La commune envisage également de travailler avec le Groupe d'Action Locale (GAL) pour accroître cette valorisation de ressources, ici, aussi, entre les différentes communes signataires (Burdinne, Braives, Héron et Wanze).

2. Justification du projet (par rapport aux besoins identifiés dans le diagnostic partagé)

Le projet émane de la commune suite à la mise en évidence de remarques et besoins émis par les différentes associations braivoises. Lors d'une réunion organisée le 21 janvier 2015 entre les différents acteurs et politiques liés à la vie du monde associatif et culturel, il a été constaté que :

- de manière globale, les activités liées au monde associatif ont tendance à s'essouffler peu à peu (de moins en moins de participants aux activités) et il faudrait dynamiser la participation des villageois aux différents événements/activités proposés sur la commune.

- il y a lieu d'améliorer la visibilité des différentes associations présentes sur la commune qui ne sont pas assez connues de la population.
- Proposition d'organiser de nouvelles activités conviviales telles que concours de couillon, soirées de jeux de société, fêtes foraines, grands feux...
- il y a lieu d'améliorer la cohésion, l'organisation et la communication entre les associations et les différents services communaux.
- il y a lieu d'étoffer le catalogue de matériel et de services disponibles à la location/prêt pour les associations.
- certains locaux, comme celui de la gare de Braives, sont devenus trop petits et surchargés (plusieurs activités s'y déroulent en même temps et provoquent quelques problèmes de cohabitation).

3. Lien avec la stratégie du PCDR (enjeux, défis, objectifs...)

En 2030, Braives aura réinventé une façon de vivre sa ruralité au profit du bien-être de ses habitants en s'appuyant sur ses deux atouts majeurs : son territoire et ses Citoyens Responsables Acteurs Critiques et Solidaires (CRACS)												
Braives, commune du saule				Braives, commune connectée			Braives, commune zéro carbone			Braives + 100 emplois locaux		
1	2	3	4	1	2	3	1	2	3	1	2	3

Braives, commune connectée (humainement et technologiquement)

1/Animer la vie dans les villages et soutenir les associations, le bénévolat et les initiatives citoyennes par la création de lieux propices à la rencontre (Infrastructures).

2/ Soutenir la qualité de vie par le développement de services adaptés aux habitants qui favorisent la connexion entre les individus et qui répondent à l'évolution démographique et l'évolution des technologies (structures)

3/ Connecter la commune et les citoyens par la mise en place de moments et d'espaces de rencontre réels et aussi virtuels

4. Impacts du projet sur le développement durable (impacts positifs et négatifs)

Environnement	Social et culturel	Economique
- Une utilisation de matériel recyclable permet une meilleure gestion et une diminution des déchets (plastique, verre, carton, etc.) - Diminution des émissions de carbone - Utilisation parcimonieuse des ressources et moyens par la mutualisation de ceux-ci	- Dynamisation de la vie locale : - les habitants s'identifient et s'investissent davantage dans leur commune - il y a une stimulation des échanges et renforcement des liens entre les habitants. - Démocratisation et facilitation de l'accès à une vie culturelle dynamique - Mise en valeur des ressources culturelles et patrimoniales de la commune + Volonté des habitants de maintenir et de développer ce patrimoine - Renforcement de l'attractivité socio-culturelle de la commune	- Véhiculer une image attractive d'une commune qui offre une variété d'évènements de qualité à ses habitants - Renforcer l'attractivité économique et touristique de la commune

5. Localisation

Statut au plan de secteur : Sans application.

Statut de propriété : Sans application.

6. Parties prenantes, porteurs de projet

La Commune est le porteur principal du projet. Néanmoins, elle requiert également l'aide, le soutien et la participation du Centre Culturel, des différentes associations braivoises et du GAL.

7. Programme de réalisation

- Éléments dont il faut tenir compte pour définir la priorité de la fiche (critère de faisabilité technique, administrative et financière).

Aucune contrainte majeure n'est à signaler pour la bonne réalisation de ce projet.

- Priorité

L'achat et la mutualisation de matériel, tout comme la mutualisation de certains savoirs et partage d'espace/encarts publicitaires par exemple, peuvent être opérés très rapidement, et ce dès l'horizon 2018.

Par contre, l'acquisition de nouveaux matériels, l'extension de bâtiment et la mise en place de tout nouveaux concepts de communication voir, la création de salons événementiels basés sur la participation de l'ensemble du monde associatif de la commune s'échelonnent sur une plus grande période qui pourrait débuter dès l'horizon 2018 et se clôturer à l'horizon 2020.

- Conditions préalables éventuelles (notamment par l'identification des partenaires potentiels et/ou des porteurs).

Identifier l'ensemble des associations et services communaux pouvant travailler sur et/ou bénéficier du projet.

- État du dossier/tâches déjà réalisées

Les salles : Actuellement, cinq salles communales dénommées « Maisons de village » (d'Avennes, de Ciplat, de Fallais, de Hosdent et de Fumal) peuvent être louées pour des privés ou des associations. Une sixième salle, la Gare de Braives qui est aussi appelée Maison des Associations, est, comme son nom l'indique, uniquement destinée aux activités du monde associatif. De petits espaces sont disponibles à l'intérieur de ces salles et peuvent être réservés et utilisés gratuitement dans le cadre de réunions d'associations braivoises. En dehors de celles-ci, les associations doivent payer une location à tarif préférentiel :

		Sans rentrée d'argent	Avec rentrée d'argent * si les participants payent une participation aux frais, peu importe si l'activité génère ou non des bénéfices)
Maison de Village de Ciplat Salle de 90 m ² (avec ou sans cuisine)		10€/heure	100€ + nettoyage si souhaité (50€)
Maison de Village de Fallais Salle de 200 m ² (avec ou sans cuisine)		10€/heure	150€ + nettoyage si souhaité (50€)
Maison de Village de Hosdent	1 niveau (sans cuisine)	10€/h sans intervention MMER	200€ (nettoyage inclus)
	2 niveaux (sans cuisine)	20€/h sans intervention MMER	275€ (nettoyage inclus)
	Salle d'exposition seule	10€/h sans intervention MMER	200 € (nettoyage inclus)
Maison de Village de Fumal		10€/heure	150€ + nettoyage si souhaité (50€)
Maison de Village d'Avennes		10€/heure	150€ + nettoyage si souhaité (50€)

La commune de Braives étudie actuellement la possibilité de réaliser/acquérir une salle à Tourinne pour y accueillir les activités du village (voir la fiche projet 24 du Lot 3).

La mutualisation de matériel : La commune est disposée à mutualiser une partie de son matériel (comme elle le fait déjà avec son Service Incendie et son « kit sécurité »).

La location de matériel : La commune met à disposition des associations la location du matériel suivant :

Dénomination	Location	Cautiion
Table 1,40 m/0,70 m	2€/pièce	5€/pièce
Bancs (4 places)	2€/2 bancs	5€/2 bancs
Barrière Nadar (*)	1 €/ pièce (*)	5 €/pièce
Barrière Héras (*)	5 €/pièce (*)	10 €/pièce
Tableau électrique (4)	25 €/pièce/jour	150 €/pièce
Coffret électrique	-	150 €/appareil
Panneaux événementiels	6,50 € (placement et enlèvement de l'affiche)	
Col de cygne	-	
Kit sécurité (3 extincteurs + 1 couverture anti-feu)	-	150 €/kit

(*) Uniquement pour les comités extérieurs.

Elle propose également d'acheminer ce matériel jusqu'à l'événement pour la somme forfaitaire de 25 € si la livraison comporte jusqu'à 10 pièces maximum (pour 1 camion et 1 homme) et de 50€ s'il y a plus de 10 pièces (pour 1 camion et 1 homme). La commune peut également mettre à disposition un homme supplémentaire pour un forfait de 25€/heure (et de 50€/heure si le weekend et jours fériés).

Du matériel (éclairages, grilles d'expositions, podiums et pendrions) est également disponible gratuitement à la location auprès du Centre Culturel de Braives si les associations qui en font la demande sont en ordre de cotisation auprès du centre (25€ de cotisation annuelle).

Il est également à noter que du matériel peut être également obtenu, moyennant location, auprès du Centre de Prêt de la Fédération Wallonie-Bruxelles (Photos, Audio-Vidéos, Expositions, Lumières, etc.).

Autre soutien logistique :

La Commune met à disposition des associations un formulaire sur son site internet qui a pour but d'aider dans leurs démarches administratives les organisateurs d'événements. Ce formulaire regroupe en son sein l'ensemble des questions qu'il est nécessaire de se poser ainsi que l'ensemble des demandes d'autorisation qu'il est nécessaire d'obtenir avant toutes manifestations.

Un agenda communal disponible sur le site internet de l'entité référence les différentes manifestations braivoises.

▪ Tâches à réaliser

- **Réalisation d'une liste de matériel pouvant être prêté/loué et mutualisé par la commune et les différentes associations.** Cette liste devrait être visible publiquement par les associations : dénomination du matériel, description succincte, propriétaire, lieu de stockage, condition d'emprunt/accès, réservation avec dates auxquels le matériel est bloqué, etc.

- **Réalisation d'une liste des besoins de chacune des associations en matière de petits (éclairage, sonos...) et gros matériels (véhicules, remorques, transpalette, mobiliers...) et d'une liste de matériel à acquérir selon une priorisation par rapport aux besoins de ces associations.**

- **Mise à disposition du monde associatif de lieux de stockage pour leur propre matériel. Et prévoir également de nouveaux espaces pour le stockage du matériel à acquérir par la commune.**

Ces espaces devront être sécurisés de manière à éviter les dégradations et les vols. Ils devront être accessibles facilement par les responsables du matériel de chaque association.



Figure 1 : Exemple d'aménagement pour la constitution de box de stockage - Source : HomeBox

Un espace de stockage central sera réalisé en extension *du hall technique communal de Latinne*, par exemple. Un box avec plusieurs racks pourrait être aménagé pour chaque association avec un accès indépendant (code ou clé) afin de permettre le rangement et le stockage du matériel associatif ou à usage socio-collectif.

La construction d'un hall mitoyen au hall de Latinne (Parcelle 281E - surface de 1800m²) se fera selon les prescriptions suivantes :

- Hall à créer de 10m de large sur 30m de longueur le long du bâtiment existant (soit +/- 300m², cf. fig. 3 ci-après) ;
- Dalle en béton à créer de 15 m de large sur 30 m de longueur le long du nouveau bâtiment (soit +/- 450m²) ;
- Clôturer l'espace « dalle en béton » ;

- Prévoir des racks de rangement en hauteur dans le bâtiment fermé et agencement permettant à un engin de levage de circuler et manœuvrer dans l'espace disponible ;
- Prévoir l'aménagement d'un bureau chauffé et équipé (téléphonie, internet,...) + sanitaires dans le nouveau hall.



Figure 2 : Construction d'un hall de stockage associatif (sur le site du hall de Latinne).

- **Mise en ligne d'un répertoire/listing des associations** ; celui-ci pourrait également être transmis via des prospectus.
- **Réalisation d'un agenda/calendrier commun** :
 - à l'ensemble des associations de manière à éviter la concurrence entre événements (mieux répartir les activités sur l'année)
 - à l'ensemble des salles communales de manière à avoir une vue d'ensemble complète des salles encore disponible à la location
- **Création d'une « plateforme agenda/calendrier » en ligne** et éditée uniquement par les associations/gestionnaires de salle/services communaux...
 - **Intégration de cet agenda à celui présent sur le site internet de la commune** + une version pouvant être chargée sur les agendas privés des utilisateurs.
- **Regroupement des formulaires administratifs** en un seul document (subsidés aux associations et fond des associations pour projets "extraordinaires")

- Amélioration de la visibilité des associations

- **sur internet :** Les associations braivoises pourraient disposer d'emplacements, d'encarts et/ou voir de pages internet complètes sur le site internet même de la commune. Elles pourraient alors s'y présenter, exposer leurs projets & activités et y décrire leurs objectifs & buts sociaux.

Ce site devrait être conçu en « responsive design » de sorte à pouvoir être lu de manière optimale sur tout type de support et format (ordinateur, tablette, smartphone, etc.).

Enfin, il serait très intéressant d'intégrer un « onglet associations/agenda des manifestations » à l'application pour smartphone de la commune (lien avec la fiche 8 du Lot 2).

Il serait également très intéressant pour les associations de disposer d'un serveur/hébergeur de site internet/données qui serait fournis/mutualisé par la commune.

- **au niveau de la commune et de ses citoyens :** Il serait très intéressant de réaliser une brochure dans laquelle serait référencé l'ensemble des associations braivoises qui seraient accompagnées d'un bref descriptif (brochure pouvant être distribuée à chaque nouvel habitant de la commune, par exemple).
- **Mutualisation de service de communication :** La commune pourrait être le contact privilégié / le lien entre les associations braivoises et le secteur professionnel chargé du prêt/de la vente de support publicitaire. Un tel partenariat permettrait d'obtenir de meilleurs prix pour les associations pour la réalisation, par exemple, de prospectus, affiches, flyers, sites internet, tickets boissons, textiles, bracelets d'entrée, lettrages de voiture et bâches publicitaires.

Des campagnes publicitaires ponctuelles pourraient avoir lieu sur des filins que la commune installerait et mettrait à disposition des associations (voir Annexe).

La commune dispose déjà de 13 panneaux d'affichages de plus ou moins 1,50 m sur 1 m de sorte à accueillir du matériel de communication. Elle pourrait étoffer ce service en acquérant/louant d'autres types de structures (voir Annexe).

- Réalisation de jetons et/ou tickets pvc boissons réutilisables pour les manifestations

- Mise à disposition de gobelets réutilisables pour les manifestations

- Acquisition d'équipement textile pour améliorer la visibilité et la sécurité des organisateurs / des bénévoles sur les sites de manifestations.

Un stock de minimum 15 à 20 vestes fluo personnalisées (organisation, sécurité, capitaine de route, etc.) devrait être disponible auprès de la commune pour assurer la bonne visibilité des organisateurs d'événement lors de leur déroulement.

- Acquisitions d'appareils d'éclairage et de chauffage d'extérieur

Destinés aux manifestations hivernales (Foire artisanale, Marché de Noël, Patinoire pleine-air, etc.), les appareils de chauffage mobiles d'extérieur existent selon une multitude de modèles qui s'adaptent plus ou moins bien en fonction de la manifestation à couvrir.

- Acquisitions/renouvellement de petits mobiliers de type bancs et tables de brasseur, mange debout, tables et chaises de réception, etc.

- Mise à disposition de véhicules et moyens de transport ainsi que du matériel de levage (transpalettes, diables, camionnettes, remorques).

- Création d'une journée des associations

La réalisation d'un tel évènement poursuivrait plusieurs objectifs intéressants qui seraient notamment, de dynamiser le monde associatif de la commune tout en lui permettant de mieux se faire connaître parmi la population qui viendrait à sa rencontre, de proposer une activité fédératrice et festive à l'échelle de la commune, etc.

C'est généralement ce genre d'activité qui permet de susciter des vocations parmi la population sur le fait de s'investir dans le monde associatif. Il s'agit là d'une formidable vitrine pour les associations.

Pour mener ce projet à terme, il faudrait :

- Une coordination entre l'administration communale, le Centre Culturel et les associations de la commune pour trouver un accord sur un concept qui guiderait la stratégie de communication autour de la journée des associations (design des flyers et des affiches, trouver un nom pour la journée, ...) ;
- Mettre à disposition les outils nécessaires pour réaliser une bonne communication autour de l'évènement ;
- Intégrer les informations relatives à la journée des associations sur le site de la commune ;
- Réfléchir à des activités et la façon de présenter celles-ci aux visiteurs, etc. ;
- Sensibiliser au volontariat.

8. Estimation globale du coût

Une partie du projet ne génère que des coûts relatifs, vu que la mutualisation des biens associatifs permet de diminuer les coûts d'achats et d'entretiens de ceux-ci et qu'une partie de ce matériel est déjà existant.

Estimation globale du coût	Montant	Sources de financement
<u>Investissement et/ou phase :</u>		Fonds communaux ; Développement rural ; Fonds du monde associatif ; Appels à projet éventuels ; Province de Liège.
PREALABLE		
- Organisation de réunions de concertation et de travail	€ 2.000,00	
INFRASTRUCTURES D'ACCUEIL ET DE STOCKAGE		
Hall de stockage		
- Aménagement d'un Hall (l10m* L30m)	€ 450.000,00	
- Aménagement d'une dalle en béton (450m²) clôturée	€ 67.500,00	
- Création de box de stockage)	€ 18.000,00	
Tentes		
- Tente de réception ultra robuste	€ 4.000,00	
- Tente de pagode professionnelle	€ 700,00	
- Tente de stockage	€ 1.600,00	
ACTIONS DE SENSIBILISATION/COMMUNICATION		
- Budget communication de la journée des associations (création de matériel d'information impression d'affiches, flyers explicatifs, cartes ...)	€ 1.000,00	
- Budget animation de la journée des associations (rémunération d'animateurs, lorsque ceux-ci ne sont pas issus des associations participantes)	€ 10.000,00	
- Création d'une « plateforme agenda / calendrier » en ligne	€ 1.000,00	
- Hébergement internet mutualisé (72*18€/mois si location)	€ 1.500,00	
AUTRES		
- Chauffage extérieur (5* 300€ /pc)	€ 1.500,00	
Total (HTVA)	€ 558.800,00	
TVA	€ 117.348,00	
Total (TFC)	€ 676.148,00	

Projet rémunérateur **oui** ☒ non ☐

9. Evaluation (en relation avec les objectifs visés et les effets attendus)

- Indicateurs de réalisation (Comment saura-t-on que le projet a bien été mis en œuvre ?)

Intitulé de l'indicateur	Valeur cible	Source de vérification (document, rapport, carnet, registre...)
Construction d'un hall de stockage de matériel pour associations	1.	Rapport de la commune
Gobelets réutilisables	Mise à disposition d'au moins 400 gobelets	Rapport de la commune
Calendriers (d'occupation des salles et d'activités du monde associatif)	Mise en ligne d'un calendrier modifiable par les associations sur le site internet de la commune + calendrier en ligne (à déterminer si à rendre public) d'occupation des salles	Contrôle auprès du Webmaster de la commune et retour des associations
Listing de matériel disponible	Une liste de matériel pouvant être prêté/loué aux associations ou mutualisé par celle-ci	Un document/formulaire disponible auprès de la commune
Amélioration de la visibilité des associations	Réalisations de brochures d'informations et de présentation/description des associations braivoises Mise en ligne sur le site de la commune d'un onglet destiné à la présentation et description des associations Mise en place d'un serveur et/ou location d'espaces de stockage internet sur un serveur privé pour la mise en ligne de sites internet propres aux associations Achat de structures / mise en place de structures/filins pouvant accueillir les supports publicitaires des manifestations Mise en place d'une journée des associations	Documents disponibles auprès des services communaux Rapport du Webmaster Rapport du Webmaster Compte rendu de la commune et retour des associations Compte rendu de la commune et retour des associations

Visibilité sur site	Acquisitions d'au moins 20 gilets fluorescents et personnalisés avec une identification adéquate	Retour du service communal en charge de la sécurité / du stockage du matériel mutualisé
Transport / Matériel de levage	Mise à disposition de véhicules communaux et de matériel de levage/transport	Retour de la commune

▪ Indicateurs de résultat (Quels sont les effets du projet ?)

Intitulé de l'indicateur	Valeur cible	Source de vérification (document, rapport, carnet, registre...)
Nombre d'utilisateurs ou d'associations recourant au hall de stockage	15	Commune
Animation de la journée des associations	Nombre de prestations ludiques, artistiques et musicales organisées dans le cadre de la journée	Représentants d'associations
Attractivité de la journée des associations	Nombre d'habitants participants	Représentants d'associations
Susciter l'intérêt pour la vie associative et culturelle de Braives	Nombre de consultations du site web de la Commune, onglet « associations / culture... »	Comptage du nombre de visite de l'onglet « associations / culture... » du site internet -> à voir auprès du Webmaster Évaluation du taux de diffusion des prospectus auprès des différents services communaux pouvant les distribuer / mettre à disposition

Annexes



Exemples de bâches publicitaires étendues sur filin



Exemples de structures mobiles pouvant accueillir du matériel publicitaire et/ou d'exposition et
Exemples de gilets de sécurité